

Séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon tenue le 19 mai 2022 à 10 h 30 à la salle du Conseil Kilgour de la MRC de Beauharnois-Salaberry située au 2, rue Ellice, à Beauharnois.

La directrice générale et secrétaire-trésorier par intérim a constaté le défaut de quorum conformément aux modalités de l'article 25 du *Règlement général de fonctionnement de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon*. Or, puisque la prochaine séance ordinaire du Conseil d'administration est prévue pour le 16 juin 2022, aucune séance extraordinaire ne sera convoquée.

Linda Phaneuf
Directrice générale et secrétaire-trésorière
par intérim